

COMPTE-RENDU DE REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 20 décembre 2016

L'An deux mille seize, le 20 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de CHANAS dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GUERRY Maire.

Date de convocation : 7 décembre 2016

Présents : Mesdames Marie-Claude LEVET - Raymonde COULAUD - Maria MARTINEZ - Claire MITTENAERE - Dominique BERNARD

Messieurs Jean-Louis GUERRY - Serge BOURSON - Jean-Charles MALATRAIT - Guy FUMAS - Philippe GONGORA - Sébastien GUERRY - Alexandre SEVELINGE -

Absents : Mesdames : Julie SIBERT - Véronique HARSCOET

Messieurs : Jean-Luc GARNIER - Xavier PARISOT

Excusées : Mesdames Carine BALESTRA - Hélène COTTINET- Pierre BERNARD

Nombre de Conseillers : 12 - votants 12

Secrétaire de séance : Raymonde COULAUD

Approbation du Conseil Municipal du 2 décembre 2016

1) Réseau des médiathèques du pays roussillonnais :

- Approbation des annexes à la convention de réseau
- Tarif : 1^{er} rappel - 36 jours 0 € -- 2^{me} rappel 51 jours 3€ -- 3^{me} rappel 66 jours 6 € --

4^{me} rappel 81 jours 12 € -- pénalité perte certe 2 € --

- Tarif photocopie : 0.10 €
- Prêts collectivités de territoire - classe - associations du territoire CCPR - crèches - centre de loisirs - CENTRE SOCIAL - TAP - NAP - RAM - maisons de retraite - assistantes maternelles :

prêts de 30 jours -

2) Approbation du montant du loyer logement Type 3 rue de l'Eglise 570 € + 41 € de charges

3) Approbation à un acte administratif pour l'acquisition de parcelles

QUESTIONS DIVERS

- Activités TAP durée 3 ans - renouvellement - reconduction
- Réunion enseignants - Jean-Louis GUERRY - Serge BOURSON - Leslie GUIGAL - Intervenants - Parents

d'élèves - : 08/12/2016

- Démission de Clément
- Retour de Madame TARDY 02/01/2017
- Pôle Enfance Jeunesse : demande subvention - démarrage des travaux 09/01/2017
- Semcoda dépose le permis de construire pour la gendarmerie
- Les prix des ventes des surplus des terrains de la Garenne restent inchangés
- Projet PLANISSIEUX : l'investisseur rachèterait les terrains des différents propriétaires
- Parking co-voiturage en fonction (72 premières heures gratuites)

fin du Conseil 21 H 10

Le Maire

Jean-Louis GUERRY

